

0037

1975  
30

GANOT

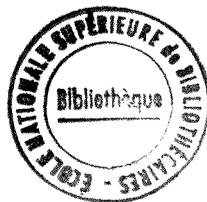
LES BIBLIOTHEQUES DANS LES ENTREPRISES  
DE LYON  
ET DE SA BANLIEUE.

LES BIBLIOTHEQUES DANS LES ENTREPRISES  
DE LYON  
ET DE SA BANLIEUE

Michèle GANOT

Marie-France MONCHICOURT

Directeur de recherches : G. HERZHAFT



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES BIBLIOTHEQUES

VILLEURBANNE 1975

10586

# INTRODUCTION

## 1 Les comités d'entreprise

Pour comprendre les conditions d'existence des Bibliothèques étudiées dans cette enquête, il est nécessaire de préciser clairement ce qu'est un comité d'entreprise et quelles sont ses attributions.

### a/ Ce que dit la loi

L'ordonnance du 25-2-1945 rend obligatoire la création d'un comité dans toutes les entreprises employant au moins 50 salariés.

Le comité d'entreprise comprend le chef d'entreprise, des membres élus par l'ensemble du personnel par catégorie professionnelle. De plus, chaque syndicat désigne un représentant. Des commissions où travaillent des membres du comité d'entreprise aussi bien que d'autres personnes de l'entreprise s'occupent directement de chaque secteur. Cependant toutes les décisions sont discutées et définitivement prises en réunion de comité d'entreprise avec présence des représentants syndicaux ; c'est ainsi qu'existe la Commission "bibliothèque" dont nous verrons le rôle.

Le comité d'entreprise a un double secteur d'activités :

- Economique, il s'informe de la marche de l'entreprise et transmet cette information aux salariés.
- Il gère les activités sociales (entr'aide, colonies, loisirs et culture ...)

### b/ Les difficultés

La direction de chaque établissement est tenue de fournir un local, le mobilier, et le personnel nécessaires aux activités des comités d'entreprises, mais comme les besoins ne sont pas précisément définis, c'est le rapport de force syndicats/patron qui entre en jeu pour l'obtention de locaux suffisants ; de même pour le financement et la gestion :

- un certain % de la masse salariale, variable suivant les entreprises, finance les activités sociales.

- deux sortes de gestion existent : soit celle du comité d'entreprise soit celle

de la direction <sup>qui</sup> gère directement les oeuvres sociales avec avis du comité d'entreprise ou encore le comité d'entreprise gère administrativement mais la direction règle les factures. Celui-ci n'a pas alors l'indépendance financière nécessaire qui lui permettrait de modifier la répartition des finances selon les secteurs estimés prioritaires. D'où les difficultés de quelques comités d'entreprises à obtenir des crédits suffisants pour les bibliothèques notamment :

il faut bien dire aussi que certains n'en voient pas l'importance parce qu'ils considèrent toujours la bibliothèque comme un luxe et non comme une nécessité.

Les membres de comité d'entreprise ont 20 h par mois pour s'occuper de toutes les activités. Cependant des accords particuliers à chaque entreprise expliquent aussi la diversité des situations. Certains comités d'entreprise ont un ou plusieurs permanents, d'autres pas du tout. Certains doivent se contenter des 20 h par mois accordés par la loi, d'autres ont un nombre d'heures très élastiques. Nous en verrons les conséquences au niveau de la Bibliothèque.

Le grand brassage des idées ainsi que la reconnaissance en 1968 de l'existence des syndicats à l'intérieur de l'entreprise ont entraîné une amélioration plus ou moins importante des activités et notamment de la Bibliothèque.

## 2 Le cadre de l'enquête

Ont été contactées d'une part les entreprises ayant 500 salariés ou plus, d'autre part des entreprises moins importantes essentiellement desservies par le bibliobus de la B.M. de la Part Dieu. Nous nous sommes renseignées auprès de la Librairie Nouvelle, la Librairie du Soleil noir, Travail et Culture, la Chambre de Commerce et le service bibliobus à la Part Dieu. Au total 60 entreprises ont été contactées : 34 de + de 1000 personnes (représentant 27 sociétés sur les 30 répertoriées par la Chambre de Commerce), 7 de 500 à 1000, 15 de moins de 500 personnes ; 4 ne figurent pas sur la liste de la Chambre de Commerce.

Sur ces 60 entreprises, 33 ont une bibliothèque, 27 ont servi de base de travail pour cette enquête, dont : 18 dans la catégorie des 1000 salariés et plus, 7 de 500 à 999 et 2 entre 300 et 500.

### Tableau comparatif

Salariés \	Nbre Sociétés	Nbr total (3) Stés entrpr contactées		Bbus	Bibliothèques	Nbr entreprises visitées	Nbr entreprises enquêtées	effectifs salariés x	effectifs salariés/enquête
à 500	1147	15	15	55	1	15	0	133038	0
à 999	52	7	7	1	6	5	5	35835	5391
1000 et +	30	27	34	/	26 (34E)	20	20	101014	45700
<b>TOTAL</b>	<b>1229</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>269887</b>	<b>51091</b>
			+ 4 (1)				+ 2 (2)		
			60				27		

x Chambre de Commerce : situation en janvier 74

(1) 4 entreprises non recensées par la Chambre de Commerce : IBM, Air France, UAP, Hôpital St Jean de Dieu

(2) UAP et Hôpital St Jean de Dieu

(3) Les sociétés se subdivisent quelque fois en plusieurs entreprises : nous avons pris en compte le nombre réel de salariés de chacune d'elles en 75.

Les entreprises desservies par le bibliobus n'ayant pas les mêmes problèmes, nous ne les avons pas incluses dans cette étude.

Liste des entreprises contactées figurant dans le rapport

NOM	Nombre de salariés
Berliet Vénissieux	12 000
Rh.P. Chimie Fria	4 500
CAS EDF	3 850
Rh.P. Textile Vaise	3 225
Delle Alsthom	2 500
T.C.L.	2 500
Rh. P. Textile Belle Etoile	2 100
Câbles de Lyon	2 100
Thompson BRANDT	1 817
Ugine Kuhlmann	1 560
Rh. P. Polymères	1 547
Berliet Montplaisir	1 400
Sté Mécanique Irigny	1 200
Rh.P. Textile Vaux/Velin	1 170
Sigma Diesel	1 111
Nouvelles Galeries	1 080
Berliet Feuillat	1 040
Rh. P. Vénissieux	1 000
Specia	880
Sté Lyonnaise de Crédit Lyon	750
Sté Chimique Gerland	700
Hôpital St Jean de Dieu	700
U.A.P.	600
Sté Lyonnaise de crédit Tassin	550
Maréchal Griffin	541
Lumière x	370
B.S.N. x	300

x ces deux entreprises sont indiquées par la Chambre de Commerce comme ayant au moins 500 salariés

Liste des entreprises contactées ne figurant pas dans le rapport

NOM	Nombre de salariés	Bibliothèque	Dépôt Bibliobus
Sigma Hydraulique	?	x	
CALOR	1000 à 1999	x	
Petercem-Cercem	?	x	
Normacem	?	x	
Sté Paris Rhône	2000 à 4999	x	
Sté Alsthom CGEE	?	non	
Sté l'Avenir (dispersée)	1000 à 1999	non	
Sté MAIA Sonnier	" "	non	
Sté Pitance et Cie (dispersée)	" "	non	
Sté Gillet Thaon	" "	non	
Entreprise Ferroviaire	" "	non	
Sté ELF Distribution	" "	x	
Sté Cofradel	" - "	non	
Ets ECO du Casino	" "	non	
Sté Crédit Lyonnais (dispersée)	" "	non	
Air France	?	x	
IBM	?	x	
Sté Carrefour	1000 à 1999	x	
Entreprise de presse n°1	500 à 749	x	
Sociétés Aigles	" "		
Institut Mérieux (dispersé)	200 à 4999	non	
Comptabilités Statistiques	125	x (1200)	x
Coreci	150	non	x
Constructions Métalliques et entreprises CME	?	non	x
Calberson	200	non	x
Black et Decker (dispersé)	100 à Lyon	non	x
Banque française pour le commerce	30	non	x
ASSEDIC	70	non	x
Lenzbourg	200	non	x
Et Poncet	100	non	x
Agrishell	70	non	x
Mutuelle du Bt	96	non	x
La Foncière	100	non	x

### 3 Les bibliothèques d'entreprises : évolution et situation actuelle.

" Depuis toujours, dit un président de commission culturelle, les organisations syndicales ont cherché à développer la lecture. Cette constante du mouvement ouvrier se retrouve dans les comités d'entreprises mais ceux-ci ne disposent de réels moyens financiers que depuis une dizaine d'années. L'amélioration des conventions collectives en 1968, notamment des libertés syndicales, des événements comme l'année du livre ou actuellement l'année de la femme, jouent un rôle important dans l'évolution récente des bibliothèques " .

En ce qui concerne une histoire plus ancienne nous avons trouvé 10 bibliothèques (sur 27) dont la création est une initiative patronale. La direction des entreprises fournissait les crédits d'achats d'un fonds de livres et chargeait l'assistante sociale ou une employée de la gestion. Trois reproches essentiels sont formulés par les comités d'entreprises à l'encontre de cette gestion : d'une part l'aspect "aide aux pauvres" désagréablement ressenti par les salariés, d'autre part l'extrême pauvreté des fonds de livres en quantité et en qualité, la majorité des volumes étant des romans "à l'eau de rose" et des policiers souvent vieux et sales et enfin le manque de renouvellement de ces fonds dû à l'absence de crédits de fonctionnement.

Toutes ces bibliothèques d'origine patronale sont actuellement gérées par les comités d'entreprises, la date de prise en charge variant entre 1950 et 1975. Aucune bibliothèque ne fait exception parmi celles que nous avons vues. Dans la majorité des cas, les fonds et les techniques de gestion ont été largement renouvelés.

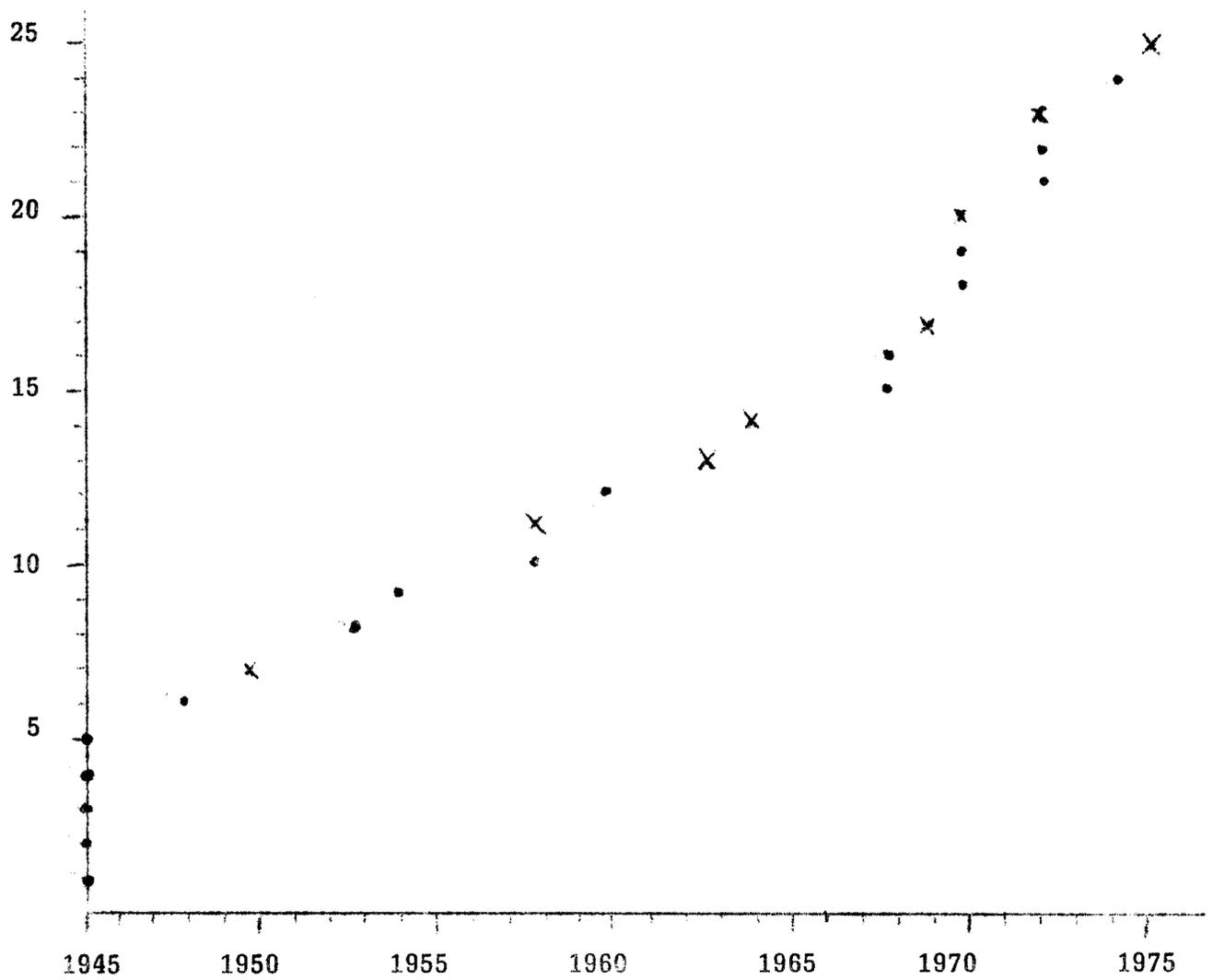
C'est sur l'initiative des comités d'entreprises qu'ont été créées 17 autres bibliothèques depuis 1945. La plus récente date de 1974.

A partir de 1968 créations et modernisations s'accélérent (voir graphique)

Nous avons été surprises de constater la fréquence des discothèques : 21 entreprises sur 27 en possèdent une.

Les conditions sont encore difficiles dans certains cas : locaux vétustes, finances maigres, personnel insuffisant, méthodes de gestion vieillottes et dépassées (accès indirect par exemple !), manque d'information sur la parution des livres qui se répercute sur la composition des fonds.

Dates de création et de reprise des bibliothèques par les comités d'entreprise



- • créations par les C.E.
- x reprises par les C.E.
- (date de création inconnue pour deux bibliothèques) .

# I LES MOYENS EN PERSONNEL, LOCAUX ET FINANCES.

## 1/ Le personnel

### a/ Différents types de personnel.

Nous avons distingué le personnel à temps complet et à mi-temps du personnel "bénévole".

#### 1 - Personnel à temps complet et à mi-temps :

	Nombre de salariés dans l'entreprise	Bibliothécaires à temps complet	Bibliothécaires à mi-temps	Animateurs
Berliet Vénissieux	12000	2	1	
Rhône Poulenc Chimie Fine	4500	3		1
Rhône Poulenc Textiles Vaise	3225	3		1
Rhône Poulenc Belle Etoile	2100	1		
Berliet Montplaisir	1400	0	1	
Maréchal	541	0	1	

4 bibliothèques ont un personnel à temps complet : elles se situent dans des entreprises ayant plus de 2000 salariés, et 3 disposent en plus d'aides complémentaires : une personne à mi-temps, 2 animateurs spécialisés. En outre le travail effectué par certains membres des commissions culturelles est très important : orientation, gestion, acquisitions. Ce personnel est choisi, employé par le comité d'entreprise et travaille toujours en étroite collaboration avec celui-ci.

Dans 3 cas sur 4, il est recruté parmi les employés de l'entreprise et choisi pour son intérêt pour la bibliothèque et (ou) ses connaissances générales. Il est évident, et tous les responsables syndicaux des commissions culturelles nous l'ont signalé, que ce personnel doit aussi être en accord politique, au sens large du terme, avec le comité d'entreprise. Cependant les bibliothécaires ne sont pas obligatoirement de la tendance syndicale majoritaire au comité d'entreprise, il arrive qu'ils ne soient pas syndiqués, ou qu'ils soient recrutés de l'extérieur sur proposition commune des syndicats.

Sur le plan matériel, la situation de ces bibliothécaires est bonne mais cela n'exclut pas des difficultés dans leurs relations avec le "patron-comité d'entreprise". Les bibliothécaires défendent les finances de la bibliothèque par rapport aux autres activités sociales et culturelles du comité d'entreprise et ont à faire face à un patron souvent très exigeant qui ne veut pas accorder à ses propres employés des privilèges que les salariés de l'entreprise n'ont pas.

Certains bibliothécaires se plaignent de ce que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur par le comité d'entreprise et par les utilisateurs pour lesquels ce ne serait pas "du travail" !

En ce qui concerne le personnel à temps partiel, les situations sont très diverses. Deux comités d'entreprise (1400 et 541 salariés) ont une employée à mi-temps venant de l'extérieur, ce qui permet une gestion régulière de la bibliothèque. Trois autres (2100, 1200 et 370 salariés) rétribuent une personne venant de l'extérieur quelques heures par semaine. Dans un autre cas (1170 salariés), il y a à la fois deux personnes extérieures (quelques heures par mois) et une employée de l'entreprise (quelques heures par semaine, en dehors du travail), toutes trois payées par le comité. Partout ailleurs il s'agit de volontaires, employés de l'entreprise faisant ou non partie du comité d'entreprise. Ils s'occupent de la bibliothèque soit sur leurs heures de loisirs, soit sur des heures syndicales, quelquefois sur les heures de travail, en accord avec la direction, soit encore sur des heures payées en partie par le comité d'entreprise, en partie par la direction. Ces heures varient entre 2 et 25 par semaine.

Le personnel à temps partiel et les bénévoles ont beaucoup de mal à concilier le travail de bibliothèque, le secrétariat du comité d'entreprise et le militantisme syndical (ce dernier point étant également valable pour les personnels à temps complet).

Il faut insister sur le fait que beaucoup de bénévoles sont très motivés et particulièrement intéressés par les problèmes de la lecture en milieu ouvrier.

## 2 - Personnel "bénévoles"

Nombre de salariés	Personnel de l'entreprise prenant heures de bibliothèque sur :		
	Travail	Loisirs bénévoles	Syndicat
3850		6	
2500		4	1
2500	1		
1817	2		
1560	3	20	
1547			1
1111		4	
1080			2
1040	8		
1000			2
880			1
750	1		
700			1
700			1
600		4	
550			4
300	7		

La majorité des heures consacrées à la bibliothèque sont donc retribuéées : elles sont prises sur les heures syndicales ou sur le temps de travail, la direction de l'entreprise accordant aux salariés concernés un crédit d'heures fixe ou variable, spécialement destiné aux travaux de bibliothèque.

Remarquons toutefois que les déplacements en librairie pour achats de livres sont souvent pris sur les heures de loisirs et que des membres de la commission culturelle du comité d'entreprise y participent fréquemment.

## b/ Formation

Aucune des personnes employées actuellement dans les bibliothèques de comité d'entreprise n'a bénéficié de formation préalable à son embauche. Leur formation s'est faite "sur le tas", et les expériences (classement, système de prêt) se font quelquefois au détriment de la bibliothèque et presque toujours sans référence à ce qui se fait ailleurs.

Malgré tout 7 bibliothécaires ont suivi des stages d'une huitaine de jours organisés par Travail et culture. Ils consistent en une rapide initiation technique et en quelques visites de Bibliothèques municipales ou de Bibliothèques d'entreprise de la région parisienne : l'éloignement limite le nombre des candidats, mais le T.E.C. compte organiser prochainement des stages à Lyon.

Une seule bibliothécaire a suivi les cours du soir de l'A.E.F. Lyon, mais la plupart dési-  
reraient avoir la possibilité d'acquérir une formation, d'avoir des contacts avec l'extérieur, notamment avec d'autres bibliothèques d'entreprise : est-ce le temps qui manque le plus ? Cela expliquerait que toutes ces bibliothèques vivent en vase clos, repliées sur elles mêmes. Les bibliothécaires ignorent ce qui se fait ailleurs et n'ont aucune idée des possibilités locales de formation. Une diffusion très large d'une circulaire d'information sur ce sujet serait souhaitable.

Bénévole ou à temps plein, ayant ou non une formation professionnelle, il est certain que la personnalité du bibliothécaire entre pour beaucoup dans la bonne marche de la bibliothèque. En effet si nous avons vu des "distributeurs de livres" dont l'absence de curiosité intellectuelle était remarquable, nous avons heureusement rencontré beaucoup de responsables conscients des difficultés de la lecture dans leur entreprise : l'accueil des lecteurs, la nécessaire mise en confiance d'un public souvent réticent à venir à la bibliothèque, qu'il faut attirer et savoir garder. Une bibliothécaire nous a dit : "je consacre autant de temps que possible à parler avec les lecteurs de leur famille, du temps, de la santé, mais les tâches matérielles sont vraiment envahissantes".

## 2/ Local et équipement

La plus grande variété règne. Le local est souvent fourni par la direction de l'entreprise, souvent peu disposée à procurer du matériel coûteux pour une activité qui lui échappe. Aussi ce sont les comités qui prennent de plus en plus souvent en charge aménagement et mobilier.

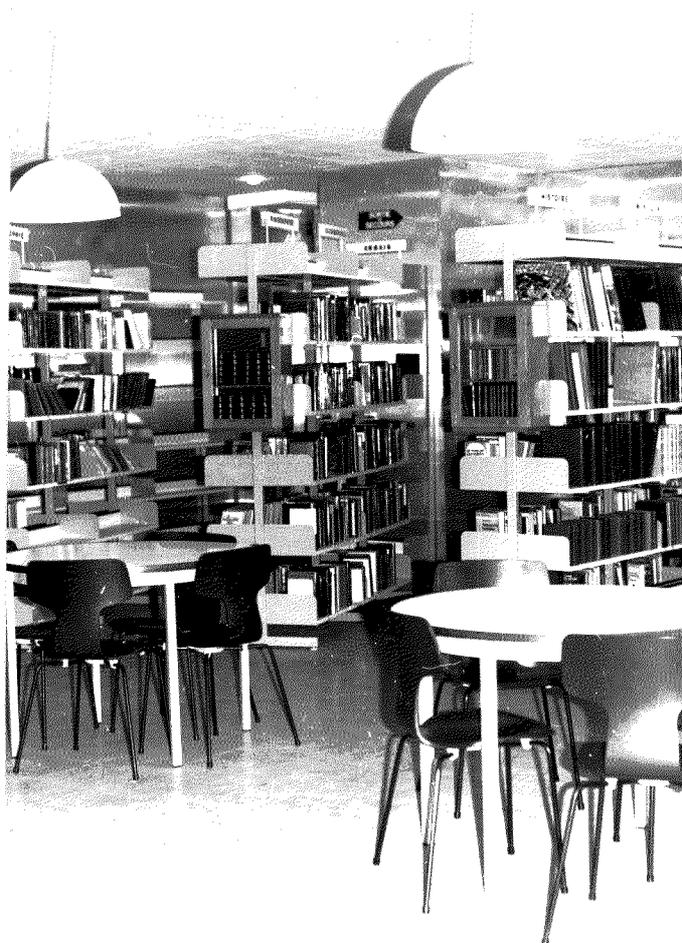
### a/ Situation des locaux dans l'entreprise

14 bibliothécaires estiment qu'elle est très bonne : proximité du restaurant ou de l'entrée de l'entreprise. Dans 10 cas, la position du local est jugée mauvaise, trop excentrée : la bibliothèque de Berliet à Vénissieux est à 4 km environ de certains ateliers.

Dans quelques entreprises s'ajoute à cet inconvénient, un accès difficile : trajet compliqué à travers escaliers et couloirs, traversée d'infirmerie ou de bureaux administratifs pour aboutir enfin à la bibliothèque. Les ouvriers sont alors particulièrement réticents à s'y rendre.



Bibliothèque Rhône-Poulenc Textile Vaise - Section Adultes.



Par contre les locaux situés à la périphérie de l'entreprise, 13 cas, offrent l'avantage d'être couverts sur l'extérieur et de permettre l'accès des enfants, des conjoints et retraités.

Il est évident que si l'entreprise est géographiquement éclatée (sociétés de transport, E.D.F., Sécurité sociale) il n'existe pas de "bonne situation", un bibliobus ou des dépôts dans chaque centre seraient nécessaires mais ce n'est pas encore ressenti comme possible (problèmes financiers : matériel et personnel, hésitations devant l'expérience).

La bibliothèque ne dispose pas toujours d'un local propre ; elle abrite la discothèque dans 19 entreprises, ce qui paraît assez normal ; par contre 3 bibliothèques sont logées dans un recoin du local syndical et 2 autres dans des bureaux sociaux ou administratifs.

#### b/ Les petits locaux

Ils sont majoritaires : 18 bibliothèques sur 27 ont une superficie variant entre 10 et 50 m<sup>2</sup>. Bien sûr la situation est d'autant plus difficile qu'il y a plus de livres et de lecteurs : circulation malaisée entre les rayonnages, impossibilité d'installer des tables et des chaises, entassement des livres. Chez Delle Alstom le rangement des livres n'est possible que parce que la bibliothèque marche bien et que beaucoup de volumes sont dehors. Les petits locaux ne sont pas toujours les plus désagréables : la lumière, un agencement très judicieux, des rayonnages clairs compensent un peu leur étroitesse.

#### c/ Les locaux de surface plus importante

(70 à 370 m<sup>2</sup>)

	salariés
70 m <sup>2</sup>	1170
70 m <sup>2</sup>	541
70 m <sup>2</sup>	4500
70 m <sup>2</sup>	2100
80 m <sup>2</sup>	1000
80 m <sup>2</sup>	1300
150 m <sup>2</sup>	2100
325 m <sup>2</sup>	3225
370 m <sup>2</sup>	12000
(dont 150 m <sup>2</sup> salle d'exposition)	

9 bibliothèques sur 27 ont un local de dimensions relativement importantes. Trois d'entre elles sont même fort grandes. Néanmoins si 70 m<sup>2</sup> suffisent pour 541 salariés, ils sont nettement insuffisants pour 4500.

#### d/ La qualité de l'aménagement

##### Les locaux vétustes

5 bibliothèques sont à décrire dans ces termes : vétustes, sombres, peintures dégradées,

absence de lumière, rayonnages ternes. Il s'agit de Berliet Montplaisir, Sigma Diesel, Lumière, Rhône Poulenc Polymères.

#### Le mobilier

14 bibliothèques ont un mobilier inadapté à l'accès direct des lecteurs aux volumes : il s'agit dans six endroits de rayonnages métalliques dits de magasin, de couleur sombre, peu attrayants ; dans les huit autres, les livres sont enfermés dans des armoires métalliques ou vitrées, souvent fermées à clef.

Tous les bibliothécaires (sauf un) souhaitent acquérir des rayonnages pour les remplacer. et deux comités l'envisagent à bref délai.

#### Un exemple de rénovation en cours : Société Lyonnaise, rue de la République, 750 salariés.

Les nouveaux locaux sont à l'extérieur de l'entreprise, dans un immeuble rénové sur le chemin du restaurant. Ils comprennent une grande pièce aménagée en foyer, un bureau syndical, une bibliothèque de 35 m<sup>2</sup> et une salle de cours pour la formation permanente. Le mobilier prévu sera de bois clair : rayonnages, banque de prêt, tables et chaises.

#### Deux rénovations exemplaires :

- Rhône Poulenc Textile Vaise 3225 salariés.

Le local a été inauguré en 1974 : 325 m<sup>2</sup>

Situé à la périphérie de l'usine, il peut accueillir les personnes extérieures.

Lumière naturelle et éclairage artificiel agréables. Rayonnages Borgeaud, jaunes et blancs, disposés le long des murs, et en éventail sur le tiers de la surface. Tables et chaises sont à la disposition des lecteurs. La discothèque occupe l'autre extrémité avec les bureaux de prêt.

Un coin-enfants a été formé avec des rayonnages, des bacs à albums, une table basse et des petites chaises.

La circulation reste très aisée.

L'impression d'ensemble est très agréable.

- Rhône Poulenc Belle Etoile 2100 salariés 70 m<sup>2</sup>

Local très clair, inauguré en 1973.

Jolie gamme de couleurs : moquette brune, fauteuils oranges, rayonnages blancs. Ces derniers sont particulièrement judicieux : ils sont constitués d'une armature métallique mobile sur laquelle se fixent des tablettes blanches de largeur variable. Le sol est très dégagé et l'on a ainsi évité les piétements si lourds des rayonnages classiques.

La qualité de l'aménagement a un effet certain sur la fréquentation de la bibliothèque. De nombreux comités en sont conscients et depuis cinq ans des améliorations ont été apportées aux locaux : partout le nombre des lecteurs s'est accru notablement, doublant même dans deux cas.

	Date de création de la bibliothèque	Date des modifications des locaux	Nature
R.P. Vaise	1948	1974	Site, surface, mobilier
Berliet Vénissieux	1947	1970	Site, surface
Maréchal	x	1969	Site, surface, mobilier
R.P. Belle Etoile	x	1973	"
Ugine Kuhlman	x	1972	Site, surface
R.P.T. Vénissieux	x	1974	Surface, mobilier
Sté Méc. Irigny	1942	1973	Site, surface

Cette grande variété de situations est à mettre en rapport avec les possibilités de financement des comités d'entreprises.

### 3/ Le financement

- L'importance des fonds versés aux comités d'entreprises est fonction de la richesse et de la santé économique de l'entreprise, de sa taille, de la représentativité et de la combativité des syndicats qui bataillent pour obtenir un pourcentage plus élevé de la masse salariale; but fixé, 3 % minimum.

Ce pourcentage varie entre 0,46 et 5,45 % et représente des sommes proportionnelles au nombre de salariés, allant de 145.000 à 8 500.000 F. La signification de ces sommes varie selon l'ampleur des charges : la gestion de la cantine dans quelques cas mobilise une part importante des crédits et de ce fait ramène le budget maximum à 4 500 000 F.

- Les sommes consacrées aux affaires culturelles devraient donc avoir plus de signification mais là encore le nombre des postes de dépenses est variable : dans certaines entreprises, tourisme, colonies, sports dépendent de la commission culturelle et de son budget tandis qu'ailleurs ils relèvent de commissions spécialisées. Rien n'est donc comparable. Les fonds affaires culturelles subventionnent les abonnements aux théâtres et cinémas locaux, les activités philatéliques, cinématographiques, photographiques, picturales ... des salariés des entreprises.

- Nous nous attacherons donc à l'étude des budgets propres aux bibliothèques-dicothèques. Les sommes consacrées à l'achat de livres et de disques vont de 1 000 à 115 000 F, soit une dépense par salarié de 0,50 F à 43 F. Cette amplitude entraîne une grande diversité des bibliothèques qui vont de la grande richesse à l'extrême pauvreté. La moyenne n'en est pas moins de 11,46 F pour l'ensemble des entreprises visitées : nous sommes loin des 9 F par français dépensés par les bibliothèques publiques pour la totalité des investissements et du fonctionnement, car ces 11,46 ne recouvrent que l'achat des livres et des disques mais en aucun cas le salaire des personnels et les investissements.

B-D : bibliothèque-discothèque

abréviations de la page 13

part. B : % du budget bibliothèque dans le budget B-D

B-D / CE : part du budget B-D dans le budget du comité d'entreprise.

	Nombre salariés	Budget B-D	Part B	B.D. CÉ	Francs BD/salariés	Budget Animation	F.B./sal
P.Chimie:	4500	115 000	70 %	1,3	25,5		17,7
' Vaise	3225	70 000	?	2,7	21,7	10 000	
ne Kuhl- man	1560	67 000	77 %	3	43	10 000	33
liet Véni- ux	12000	50 000	?	1,5	4,2		
Belle Etoi-	2100	20 000	?	0,6 %	9,5	20 000	
e Alsthom	2500	19 000	52,6	3,8 %	7,6		4
.F.	3850	18 370	55 %		5	+	2,6
san de 1	700	14 000	43 %	5,6	20		8,5
' Véni- x	1000	13 700	?	10 %	13,7		
liet Feuil-	1040	12 500	40 %	1,9	12		5
.N.	300	12 000	58 %	6	40		23
. Polymè-	1547	12 000	?	0,7	7,7	10 000	
les de 1	2100	11 000	45	?	5	+	2,3
échal	540	9 600	47 %	2,8	17,7	+	8,8
ière	370	8 000	50 %	3,6	21,6		10,8
ny	1200	8 000	37 %	4 %	6,6		2,5
	600	7 400	50 %	2,9	12,3		2,5
. Vaulx	1170	6 500	100 %	0,59	5,5		5,5
Lyonn.	750	6 000	100 %	2,3	8		8
Chim. and	700	5 500	73	2,5	7,8		5,7
Lyonn sin	550	5 000	?	?	9		
ia	880	5 000	?	2	5,7		
velles ries	1080	4 000	100 %	1,9	3,6	+	1,9
liet plaisir	1400	4 000	62	1,2	2,8	3 000	1,7
naDiesel	1110	3 000	?	2	2,7	4 000	
	2500	2 500	60 %	0,4	1		0,6
nson idt	1817	1 000	100 %	0,2	0,5		0,5

- Le budget bibliothèque-discothèque varie entre 0,2 et 10 % du budget total des comités d'entreprise considérés, le chiffre moyen tournant autour de 2 % : 2,26 % si l'on écarte les cinq chiffres les plus élevés et les cinq les plus faibles.

Il faut remarquer que l'effort le plus important 10 % correspond à la compensation d'un faible budget total ; une somme assez élevée étant nécessaire à la bibliothèque-discothèque pour un fonctionnement satisfaisant.

Pour ce qui est des pourcentages les plus faibles, 0,20 %, 0,4 %, ils correspondent à des budgets totaux fort honorables : c'est la volonté de promouvoir la bibliothèque-discothèque qui manque (0,50 F et 1 F par salarié)

Les pourcentages pourtant très faibles 0,59 ; 0,6 et 0,7 correspondent à des budgets très importants et à une dépense par salarié déjà plus élevée : 5,5 F, 9,50 F et 7,70 F.

Dans l'ensemble donc, la part bibliothèque-discothèque dans le budget comité d'entreprise est relativement peu variable d'une entreprise à l'autre. Finalement ce qui est déterminant c'est la richesse du comité d'entreprise, c'est-à-dire le % de la masse salariale et l'importance de celle-ci (salaires élevés dans certains secteurs, chimie, plus faibles dans d'autres, mécanique).

Notons pour terminer que 6 bibliothèques disposent en outre d'un budget animation (3 à 20 000 F) et que 4 autres ont la possibilité de débloquer des fonds supplémentaires pour ce type d'activités. Quelles sont les bibliothèques municipales qui peuvent en faire autant ?



## II LE FONCTIONNEMENT

### 1/ L'accès du public

#### a/ Horaires d'ouverture

Les locaux sont ouverts au public de 1 à 30 h par semaine. Les horaires d'accès dépendent de la disponibilité du personnel : s'il s'agit de bénévoles, ils ne sont libres qu'en dehors des heures de travail. Par contre même si les bibliothécaires travaillent à plein temps dans les locaux, les salariés n'y accèdent dans la majorité des cas que pendant leur temps de déjeuner. Rares sont les directions qui tolèrent l'emprunt de livres pendant les heures de travail.

17 bibliothèques ouvrent moins de 5 h par semaine

6	"	"	de 6 à 10 h
2	"	"	de 10 à 20 h
2	"	"	de 20 à 30 h

#### b/ L'inscription des lecteurs

Dans 9 bibliothèques (1 sur 3) le prêt est entièrement gratuit et il n'y a aucune formalité avant le choix des livres. Ailleurs (12 cas) il faut s'acquitter d'une cotisation familiale annuelle ou définitive de 2 à 5 F. En plus ou à la place il faut régler la location des livres empruntés, toujours minime, 0,20 à 0,30 F par volume.

Plusieurs comités d'entreprises peuvent adopter la gratuité totale d'ici quelques mois. Pourtant certains s'y refusent énergiquement ; la participation financière donnerait aux lecteurs le sens de la responsabilité du bien collectif.

Il n'y a inscription que dans quelques grosses entreprises : on utilise alors des fiches lecteurs individuelles sur lesquelles sont portés les numéros des livres emportés. La plupart du temps, on note le nom de l'emprunteur sur la fiche du livre, celle-ci se trouvant soit dans le livre soit dans un casier.

Les lecteurs ont toujours accès direct aux rayons sauf dans une bibliothèque où un respect excessif du livre et de sa "propreté" l'emporte sur la conception du libre contact avec le livre.

D'autres bibliothécaires ont encore cette mentalité, il faut peut-être y rattacher le goût assez fréquent, nous le verrons, des livres reliés et des belles collections.

#### c/ Classement et présentation des livres

Il y a encore six bibliothèques qui se contentent d'aligner les livres dans l'ordre de leur entrée : il est d'autant plus difficile aux lecteurs de s'y retrouver qu'il n'y a pas toujours de fichier auteurs pour pallier aux difficultés de la recherche parmi 1000, 2000, 6000 et même 8000 volumes.

Toutes les autres bibliothèques organisent leurs fonds selon des classements systématiques, quatre d'entre elles ont adopté le classement Dewey, et toutes les autres ont improvisé librement : parmi la variété des catégories, reviennent fréquemment, outre romans et policiers, voyages et aventures, histoire, science-fiction, sciences sociales et jeunesse.

On trouve encore sur les rayons des livres anciennement reliés pleine toile et de couleurs sombres ; aujourd'hui on procède exceptionnellement à quelque reliure claire avec jaquette repertée - qui laisse au livre sa physionomie d'origine.

On utilise presque partout le plastique transparent, adhésif ou non, qui respecte l'originalité de chaque volume. Pourtant en deux endroits nous avons trouvé des livres entièrement couverts de papier Kraft ou de plastique coloré et portant uniquement le numéro nécessaire à leur rangement : pauvres lecteurs !

#### d/ Catalogues et fichiers

Dix sept bibliothèques tiennent à jour un répertoire alphabétique ou numérique. Quatre d'entre elles ont publié un catalogue qui est diffusé dans toute l'entreprise : des additifs le mettent à jour annuellement. (Deux comités d'entreprises utilisent pour cela le service informatique de la maison).

## 2/ Les fonds

### a/ Les acquisitions

Il n'y a que quatre commissions culturelles qui s'en désintéressent et qui laissent toute liberté aux responsables de la bibliothèque : dans ce cas le libraire remplit le rôle d'orientation et de conseil laissé vacant (600, 700, 1170, 1547 salariés).

Il s'agit soit de Librairies syndicales, la "Librairie Nouvelle" surtout, le "Soleil Noir" quelquefois, soit d'un grossiste (Hachette, Interco), soit d'un libraire proche de l'entreprise.

Seuls deux bibliothécaires déclarent ne pas participer aux décisions d'achat, tous les autres sont chargés de réunir les informations sur la production littéraire.

Quels sont leurs sources et instruments de travail ?

Tous ont insisté sur les suggestions des lecteurs ; un cahier est toujours disponible à cet effet et l'on demande quelquefois au lecteur de préciser l'origine de son information et même d'apporter l'article lorsque tel est le cas. Dans une bibliothèque, les livres nouveaux mis en dépôt par le libraire sont exposés avant achat : sont finalement retenus ceux qui sont le plus demandés.

Les demandes des lecteurs sont très largement acceptées, exception faite toutefois pour des ouvrages très spécialisés.

Bibliothécaires et membres de commission culturelle utilisent la presse quotidienne et hebdomadaire, les émissions de télévision ; le Bulletin du livre a été cité six fois, la France 2 fois et le Bulletin critique du livre français deux fois.

La moitié des bibliothécaires nous ont parlé du rôle joué par la Librairie Nouvelle et par son Bulletin mensuel d'informations aux collectivités. Y figurent des annonces d'animations, une sélection d'ouvrages parus dans le mois précédent et la liste des colis nouveautés, auxquels cinq bibliothèques sont abonnées. Pour 300 à 400 F, elles reçoivent chaque mois 10 ou 15 livres et complètent ce choix selon leur richesse et leurs goûts.

Les commissions culturelles se réunissent 2 à 12 fois par an. Dans les petites entreprises où le nombre de délégués au comité d'entreprise est restreint, la bibliothécaire soumet souvent une liste à la commission qui choisit ; dans les entreprises importantes chaque fraction syndicale de la commission apporte ses suggestions qui sont discutées. Il semble que l'accord soit en général assez aisé malgré des frictions qui se produisent à propos des livres jugés tendancieux. (L'Archipel du Goulag) par exemple. En revanche une commune volonté fait rejeter la littérature pornographique et assez souvent les romans roses. Une remarque curieuse nous a été faite : la pornographie serait bien acceptée par les lecteurs dans les romans mais réprouvée dans les policiers !

b/ La composition des fonds

17

	Vol.	Nbr/Sal	R%	Doc %	Enf %	R/R+D
R.P. Vénissieux	3500	3,5	-	+	20%	
R.P. Belle Et.	3500	1,6				
U.K.	7800	5	52	28	20	65
R.P. Chimie Fine	14000	3,1				
Spécia	6200	7	56	30	14	65
R.P. Polym.	4000	2,5	68	25	7	73
R.P. Vaise	12560	3,8	44	33	23	57
Sigma	2000	1,8	65	17,5	17,5	79
Berliet F.	1200	1,1	67	28	5	70
Berliet M.	4000	2,8	60	40	0	60
Berliet V.	17750	1,4	x 37,2	41	18,2	47,5
B.S.N.	1000	3,3	+	-	0	?
Thomson	1645	0,9	89	10	1	88
Delle	8000	3				
Maréchal	3800	7	67	25,2	7,8	72
Lumière	1720	4,6	59	33	8	64
Gerland	2000	2,8	90	5	5	95
Nouv. Galeries	800	0,7	50	50	0	50
EDF	4900	1,2	?	?	3	?
TCL	1800	0,7	+	-	0	?
Cables	6000	2,8	90	8,4	1,6	92
Sec. Lyon. Lyon	1790	2,4	?	?	0	?
Sec. Lyon. Tassin	650	1,1	+	-	0	?
UAP	915	1,5	+	-	0	?
R.P. Vaulx	6235	5,3	95	4	1	95
Irigny	3400	2,8	75	20	5	79
St Jean de Dieu	1900	2,7	+	-	2	?

R/RD : Pourcentage de romans dans le fonds pour adultes uniquement.

x les 3,6 % sont quelques ouvrages généraux et beaucoup de périodiques

Les plus petites bibliothèques comptent un millier de volumes, la plus importante 18000 titres (nombre de volumes impossible à déterminer). Cela représente de 0,7 à 7 livres par salarié, le chiffre moyen tournant autour de 3. Plus l'entreprise est réduite, plus ce chiffre doit être important par compensation, afin d'offrir un choix suffisant au lecteur. La bibliothèque de Berliet (Vénissieux) qui possède 1,4 (titre) par salarié est évidemment plus diverse que celle de Lumière 4,6 volumes par salarié.

Il n'y a que sept bibliothèques qui n'offrent pas à leurs lecteurs des livres pour enfants. Partout ailleurs les parents et les enfants ont la possibilité de choisir dans un fonds spécial dont l'importance varie d'une cinquantaine de volumes, le plus souvent destinés aux adolescents, à 3250 volumes (de 1 à 20 % du fonds total).

Ce qui domine ce sont les collections à grande diffusion : Rouge et Or, Bibliothèque verte et rose, Astérix, Tintin, Plein Vent et Bibliothèque de l'Amitié. Les albums pour enfants sont assez peu nombreux et très traditionnels ; on n'y retrouve qu'exceptionnellement les titres les meilleurs et les plus récents ; genre Barbapappou ou Petit Ours. Il y a là une question d'information : personne ne connaît le bulletin de la Joie par les livres, d'eux bibliothécaires utilisent Jeunesse, Promotion, Loisirs et l'Ecole et la nation. Les libraires syndicaux sont conscients de cette situation et s'efforcent d'offrir une bonne sélection d'ouvrages, mais ils ne sont pas toujours écoutés : les habitudes et le manque de connaissances l'emportent. Un responsable de bibliothèque a même avoué qu'il n'achetait que les collections Plein Vent et Signe de piste (acquisitions faites uniquement chez Hachette). A la question " Trouvez-vous que "Signe de piste" soit une bonne collection ? " "mais oui très bonne nous fut-il répondu, d'ailleurs les enfants d'aujourd'hui ont bien les mêmes goûts que ceux de ma jeunesse !".

En ce qui concerne la répartition romans-documentaires des livres destinés aux adultes nous avons eu beaucoup de mal à obtenir même une estimation des bibliothécaires, en raison du classement adopté (nos d'entrée) ou de l'absence de toute statistique par genre. Nous avons donc effectué nous mêmes des approximations du genre nombre de rayons multi-  
par nombre de livres sur un rayon, tout en déplorant le manque de rigueur scientifique de la méthode. A défaut d'autre chose ...

Dans les classements par n° d'entrée, nous avons évalué le nombre des documentaires lorsqu'ils étaient peu nombreux, donc facilement chiffrables.

De ces données toutes relatives, quelques conclusions se dégagent.

### Les romans

Dans quatre bibliothèques il y en a plus de 88 % dont souvent 20 % de policiers. Lorsque ceux-ci sont très nombreux, ils sont rarement choisis et quelquefois même achetés d'occasion par dizaines. Cependant certaines bibliothécaires se limitent aux collections sûres : P.J., Masque, Carré noir. Ils ne sont généralement pas considérés comme des romans à part entière et sont classés à part.

Ils constituent moins de 65 % dans cinq autres bibliothèques. Le minimum étant 47,5 %. Tout ce que l'on peut dire pour le reste c'est que les romans sont de toute façon majoritaires.

Le choix est toujours très diversifié et très variable d'un endroit à un autre. Auteurs classiques : Balzac, Zola, France (quelquefois en collections complètes reliées) ; auteurs modernes difficiles Robbe Grillet, Pinget, Butor avec très peu de titres. Les plus représentés restent, bien entendu, les auteurs de grande diffusion ; qu'ils soient de

bonne ou mauvaise qualité : Bazin, Clavel, Cesbron, Euck, Maze de la Roche, Cronin, Troyat, Dumas; mais aussi Golon, Benzon, Konealik, Des Cars, Slaughter, Lartéguy (placé une fois en histoire). Les romans roses semblent en voie de disparition dans certaines bibliothèques mais sont massivement présents dans d'autres (Delly, Du Veuzit, Bernage, Desmaret).

Les leaders incontestables sont Simenon (jusqu'à 80 titres), Slaughter (jusqu'à 49 titres), Troyat, Konealik, G. des Cars est encore bien placé dans cette course, grâce aux réclamations incessantes des lecteurs et ceci malgré les réticences de certains bibliothécaires.

### Les documentaires

La philosophie et la religion occupent peu de place. Bien qu'un effort ait été fait pour introduire des ouvrages de sciences sociales et politiques, ceux-ci sont peu nombreux ou même inexistantes : les bibliothèques ayant un fonds important font exception. Les classes Dewey 5 et 6 sont essentiellement représentées par des volumes sur les animaux et le bricolage.

Il y a généralement peu de livres d'art mais des ouvrages sur les sports, la philatélie, et la décoration.

L'histoire se réduit à des biographies ou romans historiques, des récits des deux guerres mondiales. Quelques sujets reviennent aussi : La Commune, la guerre d'Algérie mais les ouvrages d'actualité sont rares (Vietnam, Chili, Palestine). Finalement les documentaires les plus fréquents et les plus nombreux sont les livres de voyages, récits d'aventures et géographie touristique style "Beaux pays".

La place de la littérature étrangère est assez modeste mis à part un cas de spécialisation en littérature soviétique. On rencontre le plus fréquemment Amado, Asturias, Greene, Han Suyin, Coccia, Hemingway, Böll, Calvino, Caldwell, Buzzati, Moravia, Istrati, Kawabata, Kazantzaki, Kirst ...

Huit entreprises emploient beaucoup d'immigrés 16 à 50 % du personnel, 12 autres entre 0,7 et 14 %, mais une seule bibliothèque possède quelques volumes de langue espagnole (65). Difficultés à se procurer ces ouvrages, manque d'argent, hétérogénéité linguistique et peut être désintérêt pour la question expliquent cette lacune.

Les achats par courtage ou correspondance de collections reliées ne sont guère justifiables ; les livres ne sont pas empruntés (rejet psychologique de la part des lecteurs), et leur consultation sur place est très rarement possible, qu'il s'agisse de "l'Humanité en marche" de "l'Histoire de la Résistance", de "l'Histoire de la Commune", d'histoires de la peinture ou de la musique, ou même des œuvres complètes Aragon-Triolet, Hugo ou Balzac. Les responsables des bibliothèques sont aujourd'hui conscients de ces erreurs et privilégient les volumes isolés.

### Les périodiques

8 bibliothèques sont abonnées à un ou plusieurs périodiques : de 1 à 20 .  
Leur choix se porte dans l'ordre sur le cinéma et la photo, la philatélie, l'histoire, les voyages, la maison et le jardin.

Il nous a paru intéressant de présenter une analyse détaillée du fonds de Berliet Vénissieux, de 1969 à 1974, seul cas où cela a été possible.

En 1974 la bibliothèque de Berliet Vénissieux (12000 salariés) possède 17 759 titres, ce qui représente en réalité plus de volumes car un seul numéro d'inventaire est donné pour le même titre en plusieurs exemplaires.

L'étude du fonds est faite à partir du catalogue. Celui-ci se divise selon les genres suivants : ouvrages généraux, philosophie, religion, sciences sociales, linguistique, sciences politiques, sciences appliquées, Beaux arts, sports, littérature, géographie, biographies, histoire, enfants, albums, adolescents et ouvrages en langues étrangères.

Les ouvrages généraux et ceux en langue étrangère n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

	1969	R/RD	1971	R/RD	1973	R/RD	1974	R/RD
Total de titres	10 608		13 240		16 668		17 759	
vres/salarié	0,8		1,1		1,3		1,4	
romans %	45,6	53	42,4	51,8	40	50,4	37,2	47,5
littérature %	9,6		8,8		8,3		8,1	
documentaire %	30,7	47	30,6	47,2		49,6	32,9	52,5
enfants albums %	12,5		17,2		20		18,2	
adolescents								

R/RD : Pourcentage de romans dans le fonds adulte uniquement.

Le fonds total augmente de 6,3 % entre 1969 et 1974 ; le rapport livre par salarié passant de 0,8 à 1,4 bien que le personnel de l'entreprise n'ait pas considérablement varié pendant cette période : 500 en plus ou en moins sur 12 000.

Il est intéressant de voir si la répartition des ouvrages par genres dans le fonds pour adultes a changé.

Les romans baissent de 53 % en 1969 à 47,5 %, les documentaires augmentent d'autant, de 47 % à 52,5 %.

Importance des différentes catégories de documentaires dans le fonds adultes :

	1969		1973
Philosophie	1,6	:	1,3
Religion	0,3	:	0,3
Sciences sociales	3,9	:	5,1
Sciences pures	4	:	4,6
Linguistique	0,08	:	0,02
Sciences appliquées	3,1	:	4,3
Beaux Arts	3,2	:	3,9
Arts	1,9	:	2,3
Littérature	11,1	:	10,4
Géographie	5,7	:	5,7
Histoire	7,2	:	7,3
Biographie	4,5	:	4,7

Les variations étant infimes on peut dire qu'il n'y a pas eu d'évolution dans la composition du fonds-documentaire : la littérature et l'histoire restent en tête, les sciences appliquées et sociales sont en très légère progression.



à Berliet Vénissieux.  
Sections enfantines :  
à Vaise.



3/ Les lecteursa/ leur nombre

Les données précises font souvent défaut (voir les modalités d'inscription).  
 Les chiffres réels ou évaluations s'appliquent toujours aux lecteurs inscrits dans l'année et non depuis la création de la bibliothèque. Certains bibliothécaires évaluent aussi les lecteurs assidus, réguliers, ce qui permet de donner, dans ces cas-là, deux moyennes.

	Salariés	% de lecteurs inscrits	% de lecteurs actifs
Berliet Vénissieux	12 000	10,6	
R.P. Chimie Fine	4 500	33,3	
EDF	3 850	3	
R.P.T. Vaise	3 225	22,3	
Delle Alsthom	2 500	16	
TCL	2 500	4	
R.P. Belle Etoile	2 100	41	19,8
Cables Lyon	2 100	9,4	4,7
Thomson	1 817	14	6
Ugine Kuhlmann	1 560	30,7	
R.P. Polymères	1 547	24	15
Berliet Montplaisir	1 400	12	
Irigny	1 200	5	
R.P. Vaulx	1 170	5,8	
Sigma Diesel	1 111	11,6	
Berliet Feuillat	1 040	11,5	
R.P.T. Vénissieux	1 000	25	
Sté Lyonnaise Lyon	750	6,6	
St Jean de Dieu	700	11,4	
UAP	600	16,5	
Lumière	370	67	27
BSN	300	66	20
Moyenne		19,39	14,44

Ne peuvent figurer, (chiffres non communiqués ou absence de statistiques) : Nouvelles Galeries, Specia, Gerland, Sté Lyonnaise Tassin, Maréchal.

Le pourcentage des inscriptions oscille entre 3 et 67 % des salariés, celui des lecteurs réguliers entre 3 et 41. Cela donne les moyennes correspondantes de 19,39 (inscription) et 14,44 % (assidus).

Diverses raisons expliquent les pourcentages les plus bas :

EDF (3%) et TCL (4 %) ont beaucoup de mal à toucher un personnel très dispersé. Irigny (5 %) n'a acheté que 36 livres depuis 1 an et la présentation sous couverture opaque est bien peu attrayante.

La bibliothèque de la Sté Lyonnaise de crédit (6,6 %) à Lyon est en veilleuse depuis 2 ans en attendant un nouveau local ; Thompson Brandt (6 %) a un budget infime, 50 centimes par salarié ; R.P. Textile Vaux-en-Velin n'a jamais eu beaucoup de lecteurs même avant les actuelles difficultés économiques de l'entreprise, les livres ne sont pas en accès direct et le fonds est principalement constitué de romans.

Le cas des Câbles de Lyon est plus difficile à expliquer : local et budget sont satisfaisants ; des essais d'animation dans et hors de la bibliothèque n'ont pas donné de résultats. Il faudrait pouvoir faire un sondage parmi les salariés.

A l'inverse les plus forts % de lecteurs correspondent tous à de gros budgets, à des locaux agréables (sauf un, Lumière) et à un fonds varié. Le local vétuste qui fait exception est sans doute compensé par l'action énergique de la bibliothécaire qui se déplace avec des caisses de livres dans les différents ateliers.

Une autre bibliothèque R.P. Chimie Fine expose les nouveautés dans les cafétérias et pratique des dépôts dans les ateliers : les gens se servent, s'inscrivent eux-mêmes et tout marche très bien.

Berliet Vénissieux a son propre bibliobus qui stationne à heures fixes tous les jours à différents endroits de l'usine et dessert aussi les cités Berliet (habitations).

Les travailleurs disposent de très peu de temps pour se rendre à la bibliothèque (heure du déjeuner). Choisir un livre n'est pas forcément le meilleur moyen de se détendre ; si en plus, aller à la bibliothèque demande une demi-heure de marche, il y a peu de chance de toucher les personnes les plus éloignées. Aussi les dépôts de caisses dans les ateliers ou un bibliobus semblent être une bonne solution à cette difficulté. Encore faut-il que la direction donne son accord. Dans quelques cas, une tolérance plus ou moins officielle donne la possibilité aux travailleurs d'aller à la bibliothèque pendant les heures de travail

#### b/ Les catégories socio-professionnelles des lecteurs

C'est dans ce domaine que des chiffres précis manquent le plus : seules deux bibliothèques en possèdent, mais ils dénombrent les lecteurs servis, ce qui rend impossible toute comparaison rigoureuse, entre les catégories socio-professionnelles des salariés et des lecteurs.

## CSP salariés / CSP lecteurs

	Ouvriers %	ETAM % (1)	Cadres %
<u>Belle étoile 1974-75</u>			
Salariés	89	10	1
Lecteurs servis	54,9	31,6	13,4
<u>Berliet Vénissieux</u>			
Salariés	74	23	3
Lecteurs servis 1969	50	49,9	0,1
Lecteurs servis 1973	49,5	50,4	0,1

(1) ETAM : Employés-Techniciens-Agents de Maîtrise.

Ce sont les ETAM qui fréquentent le plus la bibliothèque par rapport à leur nombre total. Il n'en reste pas moins que la proportion d'ouvriers-lecteurs est importante et largement supérieure à celle des B.M.

Les estimations d'autres bibliothécaires sur la répartition socio-professionnelle des lecteurs inscrits sont parallèles aux conclusions tirées du tableau précédent (lecteurs servis, c'est-à-dire fréquentation).

	Ouvriers %	ETAM %	Cadres %
<u>Vaux-en-Velin</u>			
Salariés	78,8	19	2,2
Lecteurs inscrits	25	45	3
<u>Brandt</u>			
Salariés	78	19	3
Lecteurs inscrits	50	50	0
<u>Lumière</u>			
Salariés	70	20	10
Lecteurs inscrits	70	25	5
<u>Gerland</u>			
Salariés	90	8	2
Lecteurs inscrits	40	60	

La moyenne de ces données fait également ressortir :

	lecteurs	salariés
une sous représentation des ouvriers	48,3 %	75,6 %
une sur représentation des ETAM	40 %	19,3 %

Les cadres viennent peu ou pas du tout. Les raisons les plus diverses nous ont été données : ils achètent leurs livres, ils ne lisent pas, ils ne veulent pas se mêler aux ouvriers et aux employés, ils n'ont pas le temps ...

Il n'est pas possible de connaître le nombre de lecteurs qui viennent de l'extérieur, conjoints, enfants et surtout les retraités. De même pour la répartition hommes/femmes, il semblerait que ces dernières lisent plus mais nous n'avons aucune statistique pour le prouver.

Enfin pour conclure il faut constater que la fréquentation des bibliothèques d'entreprises 19,39 % est supérieure à celle des bibliothèques municipales 7,1 %.

#### 4/ Les prêts

Douze bibliothèques ont des statistiques précises, cinq des chiffres approximatifs que nous avons jugé significatifs (sondages des fichiers).

Dix n'ont aucune idée du nombre des livres sortis.

Ces dix sept bibliothèques ont prêté au total en 1974, 179 314 livres et chacune d'elles de 0,2 à 13,9 volumes par salarié. Une fois encore les chiffres les plus élevés correspondent à de bonnes conditions de locaux, finances et fonds.

14 bibliothèques sur 17 prêtent plus de deux livres par personne, ce qui est un beau succès si l'on pense à la moyenne nationale.

## PRETS 1974

26

	Prêts total/an	Prêt/Salariés	% R	% DOC	% E	% R/R+D
riet Vénissieux	42 091	3,5	40,5	19,5	36,85	67,5
; P. Chimie Fine	30 400	6				
S EDF	?					
.P. Textile Vaise	30 995	9,7	56,6	17	27,4	76,9
lle Alsthem	8 000	3				
L	590	0,2				
.P. Textile BelleE.	8 640	4,1	60,3	23,4	16,3	72
bles de Lyon	4 800	2,2				
ompson Brandt	?					
ine Kulhmann	13 000	8,33	46	14	39	76,6
.P. Polymères	6 292	4,1				
riet Montplaisir	3 000	2,9				
Mec Irigny	1 200	1	+	-		
.P. Textile Vaux	2 000	1,8	+	-		
gma Diesel	3 600	3,2	+	-		
ouvelles Galeries	?					
riet Feuillat	3 000	2,9	+	-		
.P. Textile Vénis	?					
ecia	12 300	13,9	2	11	11	84,9
Lyon crédit Lyon	?					
Chimique Gerland	?					
pital St Jean de Dieu	?					
P	trop récente					
Lyon crédit Tas	trop récente					
l Griffin	2 677	4,7	+	-		
mière	3 720	10	+	-		
N	?					

Répartition par genres

Cinq bibliothèques possèdent de tels renseignements.

Il faut noter la très forte proportion des prêts de livres pour enfants - lorsque le fonds est important - de 11 à 39 % du total des livres empruntés.

En ce qui concerne les goûts des adultes, il faut constater que 67,5 à 84,9 % des livres empruntés par ceux-ci sont des romans.

Or ces cinq bibliothèques comptent dans les six cas possédant moins de 65 % de romans donc un éventail de documentaires assez ouvert. La part des romans ne peut donc qu'être plus forte ailleurs.

Selon les bibliothécaires, les documentaires seraient pourtant en légère progression depuis quelques années, en liaison avec des achats plus nombreux et plus variés et une politique de soutien du style exposition ; ils seraient principalement empruntés par les ouvriers.

L'étude des prêts à la Bibliothèque Berliet Vénissieux permet, à titre indicatif, une comparaison intéressante avec les fonds et les catégories socio-professionnelles en 1969 et 1973.

Fonds	Nbre Total	Livres/salarié	100			
			Romans	Doc.	Enfants	R/R+D
69	10 608	0,8	45,6	40,3	12,5	53
71	19 940	1,1	42,4	39,4	17,2	51,8
73	16 668	1,3	40	39,3	20	50,4
74	17 759	1,4	37,2	41	18,2	47,5
Prêts						
69	32 532	2,7	44,5	15,8	30	73,8
71	41 472	3,46				
73	40 502	3,37	40,5	19,5	36,8	67,5
74	42 091	3,5				

Fonds et prêts de romans sont en baisse.

Fonds et prêts de documentaires en hausse.

Fonds et prêts de livres pour enfants en hausse

Notons aussi que l'ensemble des documentaires est encore peu utilisé 26,2 et 32,5 % des prêts adultes alors qu'ils constituent à ces dates 47 et 49,6 % du fonds correspondant.

Les goûts des lecteurs de documentaires Evolution 69/73 à Berliet Vénissieux

	1969	% doc. sortis	% prêts adultes	1973	% doc. sortis	% prêts adultes
histoire	1193	23	14,12	1324	16,7	10,47
Appli.	767	14,8	9,07	1098	13,8	8,68
Géographie	691	13,3	8,17	998	12,6	7,89
Arts (Beaux-arts)	605	11,7	7,16	1223	15,4	9,67
Littérature	466	9	5,51	832	10,5	6,58
Sciences Pures	438	8,4	5,18	1071	13,8	8,47
Sciences Soc.	430	8,4	5,08	567	7,1	4,48
Géographies	372	7,2	4,40	538	6,7	4,25
Philosophie	157	3,1	1,85	188	2,3	1,48
Religion	45	0,9	0,53	48	0,6	0,37
Musicologie	9	0,2	0,1	40	0,5	0,31
	5 173			7 918		

Toutes les catégories de livres ont été davantage empruntées en 73 qu'en 69, conformément à l'augmentation générale du fonds et des prêts.

L'histoire garde la première place, mais son importance a decru (-6,3 %) tandis que les livres d'art et de sciences pures sont en forte ascension (+ 3,7 et + 5,4 %). Ces deux secteurs et comme précédemment les sciences appliquées devancent la géographie c'est-à-dire les ouvrages de tourisme, voyages, aventure qui sont toujours signalés comme les plus appréciés dans les autres bibliothèques visitées : doit-on conclure que s'ils sont autant appréciés, c'est faute d'autre chose ?

Etude précisée du rapport prêts/fonds des différentes catégories de documentaires Adultes

Les sciences sociales et la littérature sont moins représentées dans les prêts que dans le fonds. Par contre la demande en sciences pures et appliquées, arts, géographies, histoire est supérieure (100 % pour les sciences) aux possibilités du fonds : les lecteurs empruntent 8,68 % et 8,47 % d'ouvrages scientifiques alors que ceux-ci ne constituent que 4,3 et 4,6 % du fonds.

- Etude des prêts par catégorie socio-professionnelle

PRETS		1969		1973	
Classe	Total	dont ouvriers	Total	dont ouvriers	
1	157	54 %	188	41 %	
2	45	24,5 %	48	56 %	
3	430	59 %	567	48 %	
4	9	44 %	40	77 %	
5	438	55 %	1071	53 %	
6	767	44 %	1098	53 %	
7	605	37 %	1223	47 %	
8	466	45 %	832	52 %	
9	Géo 691	51 %	999	46 %	
9	Biogr 372	43 %	538	53 %	
9	Hist 1193	51 %	1324	57 %	
Total	5173	48,2 %	7918	51,5 %	
R.	15806	42,9 %	16418	36,5 %	
Total Prêts	20979	44,7 %	24336	41,4 %	

Rappelons qu'il y a autant d'ouvriers que d'employés-techniciens- agents de maîtrise dans les lecteurs servis en 69 comme en 73 et que tous ces prêts ont augmenté en valeur absolue entre ces deux dates.

Si l'on compare ouvriers et ETAM on constate que les premiers empruntent en 73 moins de livres (41,4 %) qu'en 69 (44,7 %). Comme ils lisent plus de documentaires 51,5 % contre 48,2 % c'est la très nette baisse des romans qui explique la diminution du total des emprunts faits par les ouvriers.

Il ne semble pas que parmi les documentaires on puisse noter des différences importantes de goûts entre les deux catégories socio-professionnelles (lecteurs servis) et moins en 73 qu'en 69.



Une petite bibliothèque : Berliet-Feuillat.

## 5/ Les discothèques

Elles sont très fréquentes, 21 sur 27 entreprises visitées, et tous les comités d'entreprises envisagent la création d'une discothèque même avec un budget réduit. C'est en général la même personne qui s'occupe de la discothèque et de la bibliothèque dans les petites entreprises ou dans les cas de faible développement de ces équipements, ailleurs il y a spécialisation.

Les bacs à disques (trop souvent mobilier métallique de bureau) sont logés dans une partie de la bibliothèque. Il n'y a qu'une exception : la discothèque Delle Alsthem bénéficie d'un local particulier et ses adhérents d'une ambiance musicale qui ne peut perturber le choix des lecteurs voisins.

Le prêt des disques est moins souvent gratuit que <sup>celui</sup> des livres : leur vie est de loin plus brève et les détériorations très fréquentes. Malgré tout, les cotisations d'adhésion annuelles ne sont pas élevées, 5 F environ, et le prix de location varie entre 0,25 et 0,50 F par disque. Les pointes de lecture ne sont pas vérifiées (ce qui semble difficile techniquement) et l'état des disques au retour l'est rarement faute de temps.

Les crédits attribués aux discothèques représentent 23 à 63 % des budgets bibliothèques-discothèques. (Il y a quelques cas où la répartition n'est pas définie). Il semble que la variation dépende moins des détériorations que du succès respectif de la bibliothèque et de la discothèque.

Bibliothécaires et discothécaires ont constaté que leurs adhérents ne sont pas les mêmes. On trouve là un fait connu dans les bibliothèques - discothèques municipales. Les emprunteurs de disques sont aussi plus jeunes dans les entreprises et on y trouve plus de travailleurs immigrés que parmi les lecteurs.

Quelquefois d'ailleurs il y a beaucoup plus (50 %) d'inscrits à la discothèque qu'à la bibliothèque, ce qui signifie alors un sous développement de la bibliothèque un peu inquiétant.

Le nombre des disques va de 150 à 7500, soit 0,1 à 2,4 disques par salarié, pour les 14 discothèques qui nous ont fourni des renseignements chiffrés.

Quelques constantes sont à noter : la volonté affirmée par un assez grand nombre de responsables de choisir dans la production des œuvres de qualité ; la proportion importante de chansons et variétés, 30 à 60 %.

Neus n'avons pas obtenu de statistiques de prêts assez nombreuses pour en faire une étude valable. Il est évident pour tous les discothécaires que chansons et variétés remportent le plus grand succès, alors que jazz, opéras et opérettes sont peu empruntés.

Les détériorations sont si importantes et grèvent si lourdement le budget que de nombreux responsables envisagent l'achat de cassettes, moins fragiles, malgré les problèmes techniques qui se posent (différents types de cassettes et d'appareils).

Ce ne sont pas les bibliothécaires qui s'en chargent dans les dix sept bibliothèques concernées. Nous avons noté au chapitre Personnel que deux entreprises chimiques disposaient des services d'un animateur et un collectif de réflexion sur l'animation a été créé entre les usines Rhône Poulenc.

Par ailleurs la presque totalité des entreprises visitées adhèrent à Travail et Culture qui organise des animations pour 80 entreprises de la région lyonnaise. La rotation des animations dans les usines rentabilise les efforts de façon intelligente.

Le programme du TEC de ces derniers mois comportait :

- des rencontres-débats avec des écrivains : Clavel, Roblès, Lanoux, Chedid ...
- une exposition sur la Résistance
- des présentations de spectacles : quelques membres de troupes théâtrales locales viennent exposer le thème de la pièce et en jouer des extraits.

L'Opéra de Lyon est venu présenter en plusieurs endroits la saison 1975. Il arrive que M.J.C. ou théâtres de la région proposent directement une animation (chanteurs, films ...)

D'autre part les membres de la commission culturelle organisent des expositions ; philatélie, mycologie, minéralogie, peinture d'amateurs sont les thèmes qui reviennent le plus. La réussite de deux expositions-ventes de livres pour enfants a surpris les bibliothécaires qui se promettent de renouveler cette expérience.

Toutes ces animations ne rencontrent pas le même accueil auprès du public. Celui-ci semble boudier certains débats avec les écrivains, qui ne déplacent quelquefois qu'une dizaine de personnes. Par contre des sujets plus concrets attirent davantage de monde, jusqu'à 5 000 salariés de Berliet pour une exposition minéralogique.

L'actualité est un thème peu utilisé. Une exception toutefois avec un montage de panneaux sur la femme et le travail, la femme et la contraception : le livre "Le temps de vivre" d'Andrée Remacle a été offert aux ouvrières chez Specia et l'auteur était présent pour une séance de signatures et un débat.

L'organisation matérielle d'animations à l'intérieur des entreprises se heurte à des difficultés bien particulières. L'information du public n'est pas toujours possible ; la direction peut s'opposer à l'affichage ou empêcher certaines réalisations : un mime a dû se produire sur le trottoir à l'entrée de l'usine, faute d'être autorisé à y pénétrer.

D'autre part les organisateurs ne disposent que d'une tranche horaire réduite au temps de déjeuner : 45 à 90 mn. Le système des équipes de travail (4 x 8) empêche beaucoup de personnes d'assister aux animations.

Il n'y a que chez Berliet où un local soit prévu pour de telles manifestations. Partout ailleurs la bibliothèque, trop exigüe, ou la cafétéria, trop bruyante, en tient lieu.

Bien qu'on puisse regretter que le livre ne soit pas toujours directement associé à ces animations, les bibliothécaires constatent qu'elles leur apportent de nouveaux lecteurs.

## CONCLUSION

### Orientation idéologique des bibliothèques et perspective d'avenir :

Une conception fort complexe de la bibliothèque et de son rôle se dégage de cette enquête.

Les bibliothèques d'entreprise, de par la composition des fonds et la place qu'elles occupent dans les activités des comités d'entreprises sont en retrait par rapport aux positions syndicales sur les problèmes culturels.

Ce n'est justement pas le sectarisme en faveur des idées politiques du ou des syndicats majoritaires au comité d'entreprise qui est le plus marquant mais bien plutôt une sorte d'auto-censure qui fait rejeter les livres d'information politique jusques et y compris l'histoire du mouvement ouvrier en passant par tous les problèmes sociaux passés ou d'actualité (le travail, la femme, l'éducation, les systèmes économiques, l'énergie, les problèmes de la monnaie ou de l'écologie etc ...).

La raison la plus souvent avancée est que, si de tels livres étaient à la bibliothèque, ils ne seraient pas lus. Comment le savoir avant d'en avoir ?

La peur de se voir reprocher la "politisation" de la bibliothèque par les salariés de l'entreprise, celle d'être "débordés" sur des problèmes auxquels les syndicats n'ont pas encore donné de réponse globale, cette peur entraîne une attitude de timidité et de retrait et fait encore privilégier le livre classique, le roman inoffensif, ou même "l'histoire" vue par Lartéguy.

D'un côté la lecture reste un luxe bourgeois respecté mais un peu inquiétant, de l'autre s'il y a un cadeau - livre décidé pour Noël par exemple, ce sera un livre "utile", reflétant de plus des conceptions dépassées. Le dictionnaire pour le garçon, le livre de cuisine pour la fille mais pas de livre-distraction. Et encore le livre-cadeau est-il rare ; les jouets sont toujours les maîtres-incontestés pour les enfants, les appareils ménagers pour les mères.

Bien sûr ceci est une survivance de temps difficiles où effectivement les cadeaux de l'entreprise étaient les seuls qu'un enfant ou une mère avaient dans l'année.

Le sectarisme bien qu'ayant, nous semble-t-il fortement regressé est encore défendu par certains, pour combattre l'idéologie déversée sur les travailleurs par les mass-média, ne mettre à la bibliothèque que les idées orthodoxes des syndicats représentés au comité d'entreprise. La formation du sens critique par l'information de qualité la plus diversifiée possible est alors niée.

Cette tendance est-elle une tendance majoritaire à l'heure actuelle ? il est bien difficile de le savoir. 27 bibliothèques ne suffisent peut-être pas pour donner un reflet exact de la situation. Et ceci d'autant plus que les conceptions de certains bibliothécaires ou membres de commissions culturelles sont à l'opposé du sectarisme.

Il est certain qu'une meilleure maîtrise des problèmes de la culture entraîne une attitude plus libérale car le phénomène de peur disparaît de lui-même. Entre la prise de conscience théorique d'une minorité certainement favorisée par son niveau culturel et celle du plus grand nombre un laps de temps est sans doute nécessaire. Les réalisations concrètes ne font que suivre. Il nous semble qu'en ce qui concerne la région lyonnaise les années 70 sont des années charnières avec une cristallisation du problème culturel autour de quelques expériences de pointe, notamment le collectif de réflexion des comités d'entreprises Rhône Poulenc sur les bibliothèques d'entreprises, l'animation culturelle et le livre. En voici une phrase significative : "Pas de censure mesquine, un seul critère à retenir : la qualité. Ne pas craindre le débat des idées". Des conseils pratiques judicieux pour la gestion de la bibliothèque accompagnent des réflexions théoriques plus générales. Il faudrait que tous les responsables de bibliothèques puissent bénéficier de ce genre de liaisons.

Individualisme, indifférence et manque de temps se conjuguent pour isoler la majorité des bibliothèques d'entreprises.

### L'avenir

André et Geneviève Gentil écrivaient dans le "livre et la lecture en France" publié en 1968, "Il est souhaitable que le rôle de suppléance des bibliothèques d'entreprise se réduise car le secteur des loisirs et de la culture est un des outils du développement des collectivités locales et des grands ensembles. Un vaste réseau de bibliothèques publiques est indispensable pour assurer des services que le comité ne pourra jamais assurer notamment au niveau de la documentation."

Malheureusement le réseau de bibliothèques de lecture publique est toujours du domaine de l'avenir. Mais même en admettant que ce réseau existe, il ne saurait remplacer les bibliothèques d'entreprises et le rôle qu'elles jouent sur les lieux de travail.

Elles rejoignent là où ils sont, les lecteurs potentiels, demystifient le livre en l'introduisant dans la vie de tous les jours, atteignent un public défavorisé sur le plan de la culture dans un cadre qui lui est familier. Tant que l'école et la politique culturelle dans son ensemble n'auront pas profondément changé, tant que la culture ne sera pas facilement accessible à tous, les bibliothèques d'entreprises auront un rôle irremplaçable à jouer. Les comités d'entreprises devraient partout améliorer le contenu des fonds, recruter du personnel compétent, obtenir les moyens financiers nécessaires à leur développement.

Table des matières

	Pages
Introduction	1
I Les moyens en personnel, locaux et finances	7
1. Le personnel	7
2. Local et équipement	9
3. Financement	12
II Le fonctionnement	15
1. Accès du public	15
2. Les fonds	16
3. Les lecteurs	22
4. Les prêts	25
5. Les discothèques	30
6. L'animation	31
Conclusion	32

